



ASSOCIATION DE CHASSE DE VILLENAVE D'ORNON ET DE TALENCE

A Villenave d'Ornon le 10/05/2012

Siège : Chez M. Jean-Marie ANGLES
8 rue Georges Courteline
33140 Villenave d'Ornon
☎ 05 56 75 87 69
✉ mjm.angles@gmail.com

N° Dossier : W332005328

N° SIG 33422CPNC02

et

N° SIG 33550SC

Compte rendu de l'Assemblée générale Ordinaire du 28 avril 2012

(La séance de l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire est ouverte à 9h30 - Salle de l'OPEN - à Villenave d'Ornon.)

- Nombre d'adhérents présents + pouvoirs = 48 -

Nous remercions monsieur le Maire de Villenave d'Ornon de nous permettre d'occuper cette salle pour y tenir notre assemblée générale et pour la marque d'amitié et de convivialité dont il fait preuve en nous offrant le café de bienvenue et l'apéritif marquant la fin de saison de chasse. Nous avons regretté son absence due à d'impératives obligations. Nous remercions de sa présence et de son soutien André Rebière qui représente monsieur le Maire de Talence.

Je ne saurais démarrer cette réunion sans évoquer le souvenir de notre ami Bernard Larose, notre trésorier qui nous a malheureusement quittés le 8 février 2012, il s'est battu avec courage et discrétion pendant de longs mois contre sa terrible maladie. Trésorier de plusieurs associations, Bernard était un homme intègre et généreux, entièrement tourné vers les autres. Il était un acteur et un défenseur ardent du tissu associatif, il en connaissait l'importance et mettait toute sa compétence et sa loyauté à son service. Bernard restera longtemps dans nos souvenirs comme un dirigeant aux qualités humaines et morales exemplaires. Nous sommes donc très fiers et reconnaissants d'avoir pu bénéficier de sa présence au Bureau pendant ces quelques années. Certes Bernard nous manquera beaucoup, mais son souvenir toujours vivant nous aidera à poursuivre notre action et son exemple nous guidera pour traverser les passages les plus délicats. Une minute de silence et de recueillement est demandée à l'assistance.

Ordre du jour : L'ordre du jour suivant prévu sur la convocation à l'Assemblée Générale a été suivi et traité.

- 1)- Rapport moral et Bilan de la saison 2011-2012.(sur la base des engagements pris et des résultats obtenus)
- 2)- Rapport financier et bilan de l'exercice clos fin février 2011.
- 3)- Renouvellement du poste de trésorier.
- 4)- Rapport des informations principales données à l'AG de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde.
- 5)- Prévisions pour la saison 2012-2013, (dates de vente des cartes et prix, gibier, garderie, battues nuisibles H.S.C, les layons de tir et la réalisation d'agrains, sécurité, ouverture).
- 6)- Questions diverses relatives à : l'amélioration du terrain et aménagements, gibier, lâché et sauvage, battues administratives.

1a)- RAPPORT MORAL:

Le président fait part du sentiment que cette année 2011- 2012 a été marquée par une bonne entente entre tous les chasseurs dans un respect mutuel et un esprit de convivialité. Chacun de nous venant chercher sur un territoire propre et accueillant le plaisir partagé et la détente que procure une bonne partie de chasse.

Il est en effet très agréable de se saluer courtoisement et d'échanger quelques propos amicaux au hasard de nos rencontres sans devoir redouter les critiques non justifiées ou des plaintes à l'égard de telle ou telle personne. Bien que certains ronchons, très peu nombreux il est vrai, se sont encore plaints cette année que nous ne lâchions pas les quantités de faisans annoncées ou que nous ne les lâchions pas là où il fallait. Une remarque également à propos des chiens détachés avant le signal de départ de chasse. Je rappelle donc que les chiens doivent être libérés après le tir de la bombe sans quoi vous vous exposerez à une remarque de nos gardes.

Chaque année les chasseurs qui nous quittent sont remplacés par de nouveaux plus ou moins nombreux. Si les chasseurs satisfaits se montrent fidèles, nos effectifs devraient progresser ou se maintenir. Nous essayons de nous en tenir à un nombre de faisans et de perdreaux raisonnable par rapport au prix de notre carte et au nombre d'adhérents. Cette année nous étions 98 chasseurs, ce nombre imposait des lâchers plus importants que l'an passé ceci a été fait.

Nous recherchons dans notre éthique de la chasse des conditions les plus voisines possibles de la chasse en pleine nature, chasse devant soi au chien d'arrêt. Les chasseurs se sont prononcés maintes fois pour que chacun emporte le gibier qu'il a tué et contre un partage après rassemblement de toutes les pièces prélevées. Nous voulons une chasse populaire, pas un marché à la volaille !

Chacun est libre de venir et de partir à l'heure qu'il souhaite, il est simplement demandé aux chasseurs présents le dimanche de s'en tenir à un quota de 3 pièces, par respect pour les chasseurs qui n'auraient pu se rendre à la chasse ce jour-là et qui iraient en semaine.

Par contre il n'est pas interdit, au hasard des rencontres, d'offrir à un chasseur bredouille une pièce de son tableau personnel si celui-ci l'accepte. Cet acte est un témoignage de vrai partage librement consenti, un geste de chasseur. Je sais pertinemment que cela se fait, car j'en ai été témoin.

Il convient de saluer et remercier nos bénévoles pour leur soutien, leur travail, leur dévouement au profit de l'Association qu'ils font ainsi vivre et prospérer, dans un esprit de camaraderie pour le plus grand bien de tous nos adhérents et des personnes qui voudront bien encore nous rejoindre.

Souhaitons donc une longue vie à notre Association, pour le moment tous les indicateurs sont au vert, notre Association se porte bien, il nous appartient que cet état persiste.

1b)- RAPPORT D'ACTIVITES

Les cartes :

Leur prix = 130 € saison complète, a augmenté de 5 € en 2011- 2012 conformément aux propositions qui vous avaient été faites et que vous aviez approuvées à l'unanimité.

Cette augmentation tient compte des fluctuations d'effectifs autour d'une valeur moyenne, des augmentations de prix inévitables et diminution de subvention, auxquelles il nous faut faire face. Monsieur le maire de Villenave d'Ornon avait montré l'exemple en nous accordant une augmentation substantielle de 750 €. Le détail de la vente des cartes pour cette année est le suivant :

Nombre de cartes délivrées : 98 ; dont 90 payantes, (même nombre qu'en 2009-2010)

Avec : 65 Adhérents, 25 Extérieurs, 8 Gratuites

Type de carte	Adhérent (timbre)	Extérieur (pas de timbre)	Gratuites
Saison complète	130 € x 56 = 7280	135 € x 22 = 2970	8 cartes 0 €
Demi-saison	95 € x 4 = 380	100 € x 1 = 100	
Migration	45 € x 3 = 135	50 € x 1 = 50	Dons : 45 €
Invité une journée	40 € x 1 = 40		
½ tarif saison complète	65 € x 1 = 65	67 € x 1 = 67	
TOTAL 11172 €	7940 €	3187 €	45 €

8 cartes gratuites : seuls les deux gardes chassent, les 6 autres personnes ne chassent pas le faisan : 2 pour les Gardes, (en application du règlement intérieur) - 2 pour le Chef de meute et le lieutenant de louveterie, (chasse en battue uniquement) - 1 pour le propriétaire du congélateur - 2 pour les présidents d'Honneur- 1 pour Bernard Larose.

Au total : le nombre de chasseurs de faisans est de 86 et celui des présents en battues : Max 20

Gibier lâché :

Avant la migration : 3 lâchers de 90 faisans et 1 lâcher mixte de 45 faisans et 45 perdreaux.

Après la migration : 6 lâchers de 105 faisans et 1 lâcher mixte de 60 faisans et 60 perdreaux.

Pour la saison le total est de 1005 faisans et de 105 perdreaux, correspondant à un montant de 9880 €. C'est du beau gibier, seul l'élevage de Mios avait été retenu encore cette année (pas d'augmentation de prix).

Les battues au chevreuil : Le plan de chasse a été fait à 100% (10 chevreuils) grâce à la fidélité et à l'exactitude de notre lieutenant de louveterie (10 battues). Les chasseurs présents ont été équitablement servis en part de gibier. Notre efficacité dépend du nombre de chasseurs présents !

Pour le cerf, comme l'an passé, pas de résultat. Il ne semble pas qu'ils aient séjourné sur notre terrain, tout au plus on a pu constater épisodiquement quelques empreintes de leur passage. Il faut rester vigilant. La chasse au chien d'arrêt les dérangerait-ils ?

Le lièvre : Un lièvre prélevé cette année en trois battues, il faut dire que les voies étaient timides et le temps peu favorable.

Les battues au sanglier : Les battues au sanglier sur la commune de Villenave se sont soldées par un total de 8 sangliers prélevés, ce qui est un joli score pour cette saison. Ils ont tous été tués en réserve, dans le domaine du Château Carbonnieux. Il faut en féliciter l'équipe de notre directeur de battue monsieur Yves Dussillols, toujours prête à intervenir quand le besoin se manifeste.

Il faut savoir que ces battues n'ont lieu qu'après avoir fait le pied et quand on est sûr que les animaux sont bien présents dans la zone de battue envisagée. Les chasseurs doivent être disponibles dans l'heure, seuls les volontaires sont prévenus par téléphone, ces sorties sont souvent réalisées en semaine.

Pour le sanglier sur le territoire de chasse : nous poursuivons nos efforts : agrainage, goudron de Norvège, pour fixer quelques sangliers, qui sont régulièrement de passage sur notre terrain mais qui n'y séjournent pas. 1 sanglier a cependant été prélevé.

Une liste des volontaires pour les battues au sanglier a permis aux chasseurs de s'inscrire. Attention cette chasse demande d'avoir pris le timbre sanglier !

Les battues au renard du mois de mars : Pas de prélèvement encore cette année. Il serait bien que les chasseurs de faisans se motivent pour assister aux deux battues au renard du mois de mars.

Les battues administratives au nuisible : (renard et fouine essentiellement) conduites sous la direction du lieutenant de louveterie sont actuellement en cours et se dérouleront jusqu'à la fin juin, le calendrier est affiché à l'entrée de la salle. Il a été distribué aux chasseurs présents aux dernières battues au chevreuil.

Le passage : Il n'a pas été communiqué d'informations précises.

Le montant du loyer du territoire de chasse est de 9939 €, (sans augmentation pour cette saison, il n'augmentera pas non plus pour 2012-2013. Il correspond sensiblement aux subventions que nous recevons des mairies. Nous sommes toujours ouverts sur l'extérieur, si vous connaissez des chasseurs prêts à nous rejoindre incitez-les à prendre leur carte, dans la mesure où l'éthique de la chasse que nous pratiquons leur convient.

Garderie : Aucune modification n'est envisagée, nous sommes satisfaits de nos deux gardes Jean-Michel et Bernard, toujours aussi actifs et présents sur le terrain. Que pouvons-nous souhaiter de mieux ! Si certains ont parfois droit à un rappel à l'ordre, ne le prenez pas mal, dites-vous qu'ils ne le font que pour votre bien, et le bien de tous, surtout s'il s'agit de sécurité.

Stages de sécurité : Six chasseurs ont été inscrits au stage de sécurité en battue.

Stages de Venaison : Quatre chasseurs ont suivi le premier stage, quatre autres le suivront à partir de juin.

Manifestations :

- Le repas de chasse de la saison 2010-2011 s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse. On a compté une cinquantaine de participants, chasseurs et leur famille. Nous espérons qu'ils ont conservé un bon souvenir de cet instant de convivialité. Nous remettons donc le couvert cette année, rejoignez-nous nombreuses et nombreux.

TOTAL recettes : 53 repas	747 €	TOTAL dépenses :	524,69 €
Bénéfice net : 747 - 524,69 = 222,31€			

- Nous avons participé aux deux forums des associations de V.O et de Talence afin de montrer notre existence, de présenter nos activités et aussi pour faire un peu de Publicité. Nous remercions tous ceux qui ont participé et ceux qui nous ont rendu visite, quelques cartes ont été vendues, nous recommencerons cette année, les réservations sont déjà faites.

- Nous avons participé à l'opération de nettoyage de la nature dans le cadre des journées du développement durable. Cette année nous n'avons pas eu à déplorer la présence de dépôts sauvages, probablement en raison des barrières installées qui ont joué un rôle dissuasif. Nous avons pu consacrer notre temps au ramassage de papiers, bouteilles, canettes qui remplissaient les conteneurs à cartouche vides. Nous avons repeint l'extérieur de la cabane d'hiver, ce qui en fait un ensemble plus homogène. Nous installerons quelques passerelles pour faciliter le passage des chasseurs au dessus des grands fossés et poursuivrons la remise en état des pistes.

Soyez assez aimables pour ne plus mettre vos canettes dans les boîtes à cartouches. Ramassez vos douilles quand elles tombent au milieu des allées et sont facilement repérables ! Les bénévoles ne sont pas là pour servir d'assistance aux chasseurs désinvoltes. Cela n'est pas avoir l'esprit citoyen, n'alimentez pas inutilement les discours des opposants à la chasse...

- Aménagement des layons de tir :

Ces travaux ont été entrepris pour faciliter la marche de nos aînés en dehors des pistes gravées et permettre une meilleure sécurité lors des battues. Grâce à la générosité et à l'esprit de solidarité de messieurs Auberger et Teixeira, nous avons pu bénéficier du prêt gracieux et du transport du tracteur et du girobroyeur pendant les trois premières semaines d'août. Le carburant même du tracteur nous a été offert. Nos gardes, Bernard Gardère et Jean Michel Baris ont donné sans compter leur temps et leur énergie pour conduire cet équipage sur un terrain difficile et pour tronçonner les pins couchés. La petite équipe qui les accompagnait, n'a pas ménagé ses efforts tout particulièrement

pour débarrasser. Merci encore à vous tous qui avez montré votre attachement désintéressé à notre association de chasse, par vos actions et votre engagement sur le terrain.

Ce travail de bénévoles est reconnu par la Fédération qui nous attribue une subvention de 30 € au km avec un plafond de 15 km soit un montant de 450 €. A titre d'information Bernard a parcouru la distance de 150 km pour aboutir à 34 km de layons de 5 à 6 mètres de large et quelques km de layons de 3 mètres.

- **Visite de sécurité** à la demande de la Compagnie des Landes, nous avons reçu les experts en matière d'amiante, l'examen n'a pas révélé de trace de ce produit dans nos installations. Nous devrions recevoir une autre équipe pour la sécurité incendie à une date qui reste à déterminer.

- **Construction de cabanes ou palombières** : la réglementation devient de plus en plus tatillonne, sur le choix des matériaux, la sécurité des édifices, les autorisations accordées. En conséquence, il n'y aura pas de nouvelles constructions sur le territoire. Il est donc recommandé aux chasseurs qui s'intéressent au passage, de construire un abri léger avec quelques branches c'est tout. Je rappelle qu'il a fallu démonter la cabane construite l'an dernier à la demande de notre propriétaire et qu'il y avait plus de personnel pour la construire que pour la démonter.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

2) RAPPORT FINANCIER :

Un exemplaire du rapport financier a été remis à chaque adhérent présent à l'Assemblée Générale et commenté par le président.

Le rapport financier ne se présente pas sous la même forme que d'habitude, en effet le président qui a assuré l'intérim du trésorier ne dispose pas du logiciel de professionnel qu'utilisait Bernard Larose. Ce rapport présente la copie du compte d'exploitation remis à la Fédération pour la demande de subvention et la partie réservée au chiffrage de la participation des bénévoles qui apparaît sur nos demandes de subvention auprès des mairies.

Il apparaît pour la première fois la valorisation du travail des bénévoles, il s'agit d'un document officiel dont la présentation, commune à toutes les Associations, permet d'effectuer des comparaisons ligne à ligne facilement, ce qui est un gros avantage pour les responsables chargés de répartir les crédits pour l'attribution des subventions. La valorisation du bénévolat est présentée pour l'année 2010-2011 exercice clos et pour l'année 2011-2012 en prévision, puisque au moment de la rédaction tous les chiffres n'étaient pas connus. On peut constater l'importance du travail des bénévoles : il représente un montant supérieur d'environ 8000 € au flux financier des entrées : valorisation du bénévolat : 29681€ pour un montant des produits de : 21449€.

Pourquoi valoriser le bénévolat ?

La valorisation a pour objet de rendre compte de l'utilité sociale du bénévole. Le temps passé par le bénévole au service de l'Association n'apparaissait pas dans les bilans financiers et autres comptes de résultats

Il est intéressant pour l'association, de faire apparaître le bénévolat en complément des flux financiers, pour donner une image fidèle de l'ensemble des activités développées. Cette fidélité peut servir aussi bien - en communication externe que répondre à des motivations internes :

- Connaître et rendre compte de l'intégrité des ressources propres donc de l'autofinancement,

- Faire apparaître aux bailleurs de fonds, l'effet de levier de leur financement du fait des bénévoles,

- Appréhender le coût réel d'un projet associatif, (par exemple : cabane, girobroyage, agrainoirs....)

- Sensibiliser les bailleurs et responsables extérieurs à l'association à la fragilité de cette ressource que constituent les bénévoles de l'association,

- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative, de collecte de fonds, vis-à-vis du nombre d'intervenants dans l'action ou la structure.

- Démontrer le caractère désintéressé de la gestion. Une gestion qui prend du temps et qui demande de faire des choix sur des problèmes dont on ne connaît que partiellement les données essentielles. C'est la vraie prise de risque.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3) RENOUVELLEMENT DU POSTE DE TRESORIER :

Pour cela, le Bureau a demandé à monsieur Thomas Pujol, membre du Conseil d'Administration, s'il accepterait de nous rejoindre, pour assurer cette fonction de trésorier. Sa réponse positive, franche et spontanée nous a pleinement satisfaits. Thomas s'est présenté à l'Assemblée ; il est apparu comme un candidat trésorier qualifié, jeune, sympathique, dynamique.

Il n'a pas été jugé utile de réunir avant l'AG le Conseil d'Administration pour débattre de cette candidature, aussi le vote a été décomposé en deux parties. La première pour recueillir l'avis du Conseil d'Administration, la seconde pour obtenir l'approbation de l'Assemblée.

A l'exception de monsieur AUDIBERT Raymond, excusé, tous les autres membres du Conseil d'Administration étaient présents. Aucun autre candidat à ce poste ne s'est proposé.

La candidature de monsieur Thomas Pujols a été confirmée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration présents.

La candidature de monsieur Thomas PUJOL comme Trésorier de l'ACVOT a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

Après les félicitations d'usage, et à titre d'information, le président précise que cette année, tous les flux financiers ont été enregistrés sur le logiciel Money, et toutes les pièces comptables en sa possession seront remises à monsieur Pujol. Il est convenu avec madame Larose qu'elle préparait un carton des pièces comptables et des archives que Bernard possédait. Nous nous rencontrerons alors avec Thomas Pujol pour réaliser la passation des dossiers et pouvoirs.

4) RAPPORT RELATIF A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE :

Cette réunion a connu un grand succès, 500 responsables d'ACCA ou d'Associations de chasse étaient là pour écouter les techniciens et Décideurs de notre Fédération de Gironde, les responsables régionaux, monsieur le maire de Bazas, les principaux représentants des instances administratives, préfecture et DDTM. La réunion et le repas avaient lieu dans la salle polyvalente de Bazas, vaste salle divisée pour l'occasion en deux parties : l'une pour l'écoute studieuse/ l'autre pour la restauration. La scène était réservée aux sonneurs de l'Oralie de la côte d'Argent. Nous avons donc eu l'occasion d'apprécier les saveurs des assiettes qui nous étaient servies et de vibrer au son des Fanfares, Débûché ou autre Lancé.

Ma première remarque, sera pour souligner la fidélité et l'attachement de ces responsables d'Associations ou sociétés de chasse à cette réunion annuelle. Il me semble pouvoir dire que les responsables locaux élus par les 47700 chasseurs de la Gironde éprouvent le besoin de se retrouver et de se montrer unis autour d'une activité commune « la chasse ». Cause qu'il nous appartient de défendre contre les multiples attaques dont elle est l'objet de la part de ses détracteurs, institutions de façade dont les compétences en matière cynégétique sont plus proches d'une sensiblerie animalière que d'une réelle connaissance de la faune sauvage.

L'allocation de bienvenue de monsieur le maire de Bazas visiblement très heureux de nous accueillir dans sa ville, nous a brossé rapidement l'image d'une commune, à la fois terre d'histoire de fortes traditions de modernité et d'une vie associative riche et dynamique. La chasse à la palombe a ici des racines anciennes et profondes, certains disent que Bazas est la « Capitale de la palombe », et ce

célèbre migrateur a ici sa fête annuelle. Son bœuf est connu dans le monde entier. Deux usines sont implantées dont l'une de robots à la pointe de la technologie et de fabrication de portes pour un habitat moderne. Bientôt des abattoirs tout neufs, uniques en Gironde remplaceront ceux de Bordeaux. Le LGV traversera le Bazadais, signature d'une volonté nationale qui amène comme beaucoup de projets son lot d'avantages mais aussi d'inconvénients. Nombreux sont ceux qui pensent aux cicatrices indélébiles que laissera cet ouvrage dans la belle campagne, et ses répercussions sur la vie sauvage. Aussi Monsieur le maire est un fervent défenseur de la cause des chasseurs. Il nous incite à nous faire respecter, écouter, vous êtes les « vrais gestionnaires de la nature sauvage » souligne-t-il avec conviction selon l'expression maintenant à la mode pour terminer son discours. Inutile de préciser qu'il fut salué par un tonnerre d'applaudissements.

Notre président, de la Fédération des Chasseurs de la Gironde, Henri Sabarot et ses collaborateurs nous ont présenté les diverses actions entreprises ou poursuivies depuis la dernière AG. Discours passionnants certes, mais au demeurant, les SUD OUEST des 14,15, et 16 avril ont présenté interview et comptes rendus. Donc allons à l'essentiel, et pour commencer quelques chiffres pour faire le point sur le gibier sauvage.

Pour la Palombe : Une très bonne année, 450 vols observés par le réseau mis en place contre 300 pendant les 20 dernières années. Avec 2 gros passages, les 15 et 31 octobre. Il a été rappelé les consignes de sécurité relatives à cette chasse, autour et dans les palombières, pour les chasseurs et les invités (tirs, mise en œuvre, comportement...). Soyez donc prudents et faites respecter les consignes pour le plus grand bien de tous.

Pour la grive une année moyenne, avec 2 pics mi et fin octobre effectifs jugés stables.

Alouettes une migration d'automne normale.

Les bécasses Saison calme Pics en Novembre, Noël et 1^{er} janvier. Le carnet tel que paru cette année est insuffisant pour connaître les données manquantes.

Le grand gibier : les cerfs, chevreuils, sangliers sont présents en quantité et commettent des dégâts :

Les Cerfs (Médoc, limites Lot et Garonne, Landes, Dordogne) 7300 animaux recensés, 1200 prélèvements, d'où inquiétude chez les agriculteurs et sylviculteurs. Le suivi de la population a été renforcé par la fédération.

Le chevreuil Connaît depuis que le plan de chasse existe une évolution croissante, 14000 attributions de bracelets. Pour la Gironde le département devrait trouver rapidement un équilibre en fonction des zones et des risques pour les dégâts (vignoble, forêt, urbanisation).

Le sanglier : plus de 7000 animaux ont été prélevés, leur population est en plein essor, on a rappelé qu'ils n'étaient que 3000 il y a 10 ans... Là aussi on peut se douter des dégâts sur les cultures, les exemples sont nombreux au début du mois sur les rangs de maïs, nouvellement semés. Réguler est le mot consacré, il faudrait augmenter le nombre de battues en Janvier et février. Cette espèce demande à être surveillée de près.

Aménagement des zones humides ; Il n'est un secret pour personne que les zones humides sont une préoccupation permanente de notre fédération, car elles sont nombreuses et actives en Gironde. Elles sont particulièrement visées par les détracteurs de la chasse car elles sont une vitrine ouverte sur les populations d'oiseaux migrateurs ou sédentaires. Les oies et canards particulièrement donnent lieu à des polémiques interminables au niveau national et international. Ces zones humides ont une importance stratégique dans les duels avec les anti-chasses. Cette année la fédération doit acheter 10 ha dans le Blayais et 600 ha ont été acquis au cours des années précédentes. Il est bien précisé que ces investissements sont réalisés dans le seul objectif de conservation et d'amélioration de la biodiversité. 2396 installations sont l'œuvre des chasseurs de Gironde, la fédération les aide et les conseille.

Pour les ACCA et Associations « plus au sec », vous connaissez les différentes subventions accordées pour la plantation des haies, les semences, les jachères fleuries, les travaux de fauchages, girobroyage, les layons de tir, en un mot le catalogue des actions subventionnées. Je n'insisterai pas....

La Présentation du compte de bilan : Retenons simplement que les finances se portent bien, les réserves sont suffisantes. Comme précisé l'an dernier on peut décomposer en trois parties sensiblement égales le budget de l'année qui est de l'ordre de 4 millions d'€ : 1,3 pour l'exploitation ; 1,45 pour le personnel, le reste pour les subventions. Le Commissaire aux Comptes est venu confirmer l'exactitude des comptes présentés, leur régularité et leur sincérité. Donc aucune observation, la copie est correcte.

Pour 2012-2013, Le montant des indemnités (cultures, forêts..) est difficile à établir avec justesse au niveau prévisions, la fédération pilote à vue en prenant en compte les évolutions d'une année sur l'autre, ainsi cette année certains prix vont changer légèrement.

Diminution du nombre de chasseurs conséquences : le prix du timbre fédéral qui augmente et la subvention par chasseur qui diminue. Certaines diminutions de prix proviennent de la baisse d'indemnités de dégâts, par contre d'autres prix, sont en augmentation. Les chiffres sont présentés au § -5 Prévisions de budget pour 2012-2013.

Le directeur de la fédération Jésus Veiga a fait un discours sur la Valorisation de la Communication. C'est un aspect très important aujourd'hui pour rallier des dirigeants à la cause de la chasse. Les comptes rendus des études scientifiques telles que les suivis des migrateurs avec pose de balises et suivi des oiseaux fournissent de nombreux et indiscutables résultats, ce sont des atouts fondamentaux pour remporter des victoires.

Innovation, des stagiaires sont venus renforcer les techniciens de la fédé, un thésard a obtenu son diplôme d'ingénieur, son travail a permis d'augmenter sensiblement les données sur les mouvements du col vert. D'autres travaux menés en équipe avec les scientifiques permettent d'obtenir des renseignements précieux pour se prononcer avec raison sur les espèces réellement menacées. La conscience écologique n'a jamais été aussi forte ! Et cela commence à bien se savoir en haut lieu. Les décideurs demandent de plus en plus de preuves, de résultats scientifiques, avant de se prononcer et les opposants à la chasse ne peuvent plus se contenter de verbiages.

Bien sûr ce travail de spécialiste s'ajoute au relevé de toutes les Sociétés et Associations de chasse comme : les plans de chasse, le nombre de sangliers tués, des informations que vous renvoyez pour les bécasses, soyez vigilants, en renvoyant les données demandées avec fidélité, vous aidez à forger nos véritables armes pour demain.

Mr DECAZES (réseau des vétérinaires pour la faune sauvage) conseille d'enterrer les viscères avec de la chaux vive (article du code rural L541, 548, 526-9 du code rural). On rappelle l'existence des stages de formation pour apprendre à interpréter les signes de maladie chez le grand gibier. S'il y a des volontaires pour les suivre avertissez le siège.

On retient des interventions de H. SABAROT, que la Fédération départementale tenait particulièrement à ce que la chasse en Gironde reste une activité accessible à tous, donc une chasse populaire, cette forte affirmation répétée d'année en année est bien en accord avec l'esprit de notre Association. Les effectifs sont en légère baisse 1%, moins que pour la moyenne nationale mais 1000 permis ont été délivrés cette année. La moyenne d'âge rajeunit de 4 ans.

La sécurité est l'un des points importants. Il est triste de voir ternir par des accidents parfois mortels, le plaisir de chasser, soyons donc vigilants, intervenons auprès des indisciplinés récidivistes. Il faut aussi être sans pitié pour les auteurs de braconnage et les considérer comme nos ennemis les plus dangereux.

La Fédération tient au prestige que lui confère son nombre de chasseurs, en conséquence elle les aide du mieux possible, elle soutient toute action qui favorise un meilleur accueil de la flore et de la faune sauvage.

Elle multiplie ses efforts pour montrer qu'elle est une actrice incontournable lorsqu'il s'agit de réglementation en matière de chasse certes, mais aussi dans tout ce qui touche à la restauration, à l'entretien et au développement de la biodiversité.

La fédération est en contact avec les décideurs au niveau départemental, régional et national. De par la qualité des résultats scientifiques obtenus, elle participe de plus en plus efficacement à la défense de la chasse en tant que gestionnaire de la faune sauvage et de la biodiversité.

5) PREVISIONS POUR LA SAISON 2012-2013

Le gibier lâché : Au cours de l'année 2011-2012, aucun chasseur n'a exprimé un mécontentement quelconque à propos de la qualité, au contraire, nous n'avons recueilli que des sentiments de satisfaction. Il a donc été décidé de reconduire notre commande chez Mme Borowyez afin de conserver la même qualité. Nous passerons un contrat minimum établi sur 70 cartes « saison entière » payantes, soit un nombre de faisans par lâcher de 95. (rappel : Ce contrat sera passé début mai, après approbation par l'Assemblée).

L'éleveur Mme BOROWYER (Mios) nous a fait parvenir les prix TTC du gibier pour 2012-2013 :
Pour le faisand, garanti 22 semaines : **9,2 €** ; Pour le perdreau, 22 semaines : **7,12 €** avec une TVA de 7%
Prévision de Recette : 130 X 70 = **9100 €** ; **Prévision d'achat de gibier :** **8568 €**

Organisation des lâchers :

10 lâchers sur l'année dont : 8 lâchers de **95** faisans et 2 lâchers mixtes de **47** faisans et **50** perdreaux.

- Le nombre de lâchers pourra être porté à 11, et le nombre de faisans par lâcher sera plus important si le nombre de chasseurs est suffisant.
- Si le nombre de cartes vendues à la date de l'ouverture de la chasse dépasse 70, le contrat sera ajusté en conséquence dès les premiers lâchers.
- Je vous demande donc de prendre vos cartes avant l'ouverture, pendant les permanences prévues à cet effet, à la mairie de Villenave, à l'adresse du siège ou pendant le forum de Villenave.

Les cartes : **Annnonce des dates de vente de cartes pour la saison 2012- 2013 !**

La vente des cartes débute deux semaines avant la date de l'ouverture : la date d'ouverture est le **dimanche 9 septembre**,

La vente aura lieu :

- Tous les matins de 9h à 12h, du lundi 27 août au vendredi 31 août à la mairie de Villenave d'Ornon, généralement à l'étage.
- Tous les jours de 10h à 19h du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre au siège, (8 rue Georges Courteline à Villenave d'Ornon - tél : 05 56 75 87 69)
- Toute la journée du samedi 8 septembre au forum de Villenave, à l'Espace d'Ornon,
- Nous ne serons pas présent cette année au forum de TALENCE, car il a lieu le 8 septembre à la même date que celui de Villenave.

Si vous êtes satisfaits de l'accueil et des conditions de chasse, que vous propose notre Association, soyez les meilleurs garants de son existence en vous montrant fidèles, en reprenant votre carte l'an prochain et en invitant des amis à nous rejoindre. Il n'y a pas meilleur recrutement que par message transmis de bouche à oreille, car chacun connaît la personne qu'il fait entrer et peut apprécier si son comportement de chasseur, correspond à l'esprit de camaraderie et de convivialité que nous souhaitons tous voir à l'honneur dans nos rassemblements.

Le tarif en vigueur pour la saison 2012-2013, sera le même que pour 2011-2012 :

Carte pour la saison :	130 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	135 €
Carte demi-saison :	95 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	100 €
Carte invités 1 jour :	40 €	;		
Carte migration :	45 €	;	Extérieurs ne donnant pas le timbre	50 €

Les battues : Le plan de chasse sera toujours de **10 chevreuils et de 1 cerf**. La fédération nous annonce quelques changements dans les prix de timbre et subventions :

- Timbre fédéral : +2€, de 60 ⇒ 62€ -Timbre sanglier : -3€, de 12 ⇒ 9€ - Collier de chevreuil : +1€, de 17⇒18€ - Cerf : +2€, de 83 ⇒ 85€, et surtout diminution de 1,5 € du timbre subvention par chasseur.

Il conviendra pour les amateurs de battue au cerf de faire une collecte pour le collier. Sachant que le fond de caisse de l'an passé est de 36 €, il reste donc 50 € à trouver. Cela peut faire pour 10 personnes 5 €, petite contribution qui pourrait être versée par exemple le jour où venez chercher votre carte. Pensez alors à vous munir de monnaie, ces 5 € ne peuvent être ajoutés sur le chèque correspondant au paiement de la carte.

Pour le sanglier, on devrait pouvoir commencer les battues au 1^{er} juin cette année mais il faut attendre l'arrêté.

La destruction des nuisibles (renard, fouine), elle est en cours depuis le début avril et le calendrier des battues est affiché à l'entrée de la salle, on peut nous rejoindre à la cabane pour les battues sur notre territoire et au rendez-vous indiqué pour les battues sur les communes voisines. Elles ont lieu les samedis et dimanches matin.

Les travaux : culture et layons de tir : Il n'est pas envisagé de culture pour la saison prochaine compte tenu des résultats obtenus en 2011.

Layons de tir et accès : Dans le même esprit que l'an dernier, nous assurerons l'entretien des layons ouverts l'an dernier et nous en ferons un peu plus si Bernard Gardère s'en sent le courage. Nous ne devrions pas avoir cette année les travaux de tronçonnage et de débardage épuisants à réaliser.

Nouveauté : Nous fabriquerons une dizaine d'agrains. Ils comporteront un toit de tôle et dessous un récipient adéquat pendu, pour contenir le grain. Sur la partie basse du toit un autre récipient recueillera l'eau de pluie. Le maître d'œuvre pour ce projet est Jean-Michel Baris notre garde ! Nous attendons qu'il nous donne les dates pour passer à l'action.

Les manifestations seront les mêmes que l'an passé nous comptons sur votre aide.

Les forums, les repas de battues les jours de lâchers, l'opération de nettoyage (développement durable)... Dans l'immédiat nous pensons :
- Au repas de chasse 2011-2012, dont vous avez pris connaissance du menu, du prix, de la date le 2 juin, on attend le coupon retour et le chèque pour l'inscription.

Nous comptons sur votre aide pour préparer le site (installation des bâches, mise en place des tables, tonte des abords etc...). Il est prévu de commencer au moins une semaine avant le 2 juin. Une liste des volontaires est affichée à l'entrée de la salle, merci de vous inscrire.
- Il y aura aussi le repas du renard pour ceux qui participent aux battues vers la fin juin ; date à fixer.

Les prévisions pour la saison 2012-2013 ont été approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6) – QUESTIONS DIVERSES

La première question posée par le bureau concerne le lâcher d'un certain nombre de faisans 1 heure avant la bombe, ce sujet a donné lieu à des avis contraires pendant et après le seul lâcher organisé de cette façon. Les chasseurs se sont librement exprimés en séance et un vote a été demandé pour entériner définitivement la décision.

L'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité pour ne plus lâcher de faisans le matin avant le signal du départ pour la chasse.

Le lâcher de perdreaux le matin n'est pas remis en cause.

La deuxième question concerne le nombre de lâchers mixtes faisans-perdreux. Certains sont partisans d'augmenter le nombre de lâchers mixtes. Les chasseurs ont présenté leurs arguments et un vote a décidé de la marche à suivre pour cette année.

L'Assemblée s'est prononcée par 42 voix pour et 6 voix contre le maintien de deux lâchers mixtes comme réalisé les ans passés.

La troisième question concerne l'achat d'une trousse de premier secours qui serait en permanence disposée dans l'abri des chasseurs. Il est répondu par le bureau que cette trousse dont le contenu doit être adapté à nos risques et besoins allait être définie et achetée.

CONCLUSION

Le président explique qu'avec le tarif de cartes en cours, le montant de nos subventions, la modération du loyer, l'augmentation du nombre de chasseurs cette année et grâce à tous les adhérents qui ont su convaincre leurs amis de nous rejoindre, notre budget est plus aisé à gérer. Il est plus facile de faire face à quelques imprévus, sans craindre le dépassement de crédits, mais soyons raisonnablement optimistes.

Encore faut-il que les nouveaux chasseurs de l'an passé soient satisfaits, n'hésitez donc pas à les solliciter, à leur demander s'ils reviendront nous voir, et à contacter d'autres personnes ; car il ne faut pas rêver, nous aurons des défections, souhaitons simplement quelles soient le moins nombreuses possible.

Lors de nos contacts avec de nouveaux chasseurs, nous devons leur expliquer en quoi consiste l'esprit de la chasse que nous pratiquons, ainsi ils ne seront ni déçus ni surpris.

Anciens et fidèles compagnons de chasse dont le soutien n'a jamais fait défaut, il faut aussi et surtout, que nous donnions l'exemple en renouvelant notre carte parmi les premiers. N'oublions pas que nous faisons la carte moitié prix aux chasseurs ayant obtenu leur permis dans l'année.

Le président renouvelle sa profonde satisfaction pour la qualité des relations humaines dont il a été fait preuve cette année, et pour le respect des consignes de sécurité, qu'il s'agisse de chasse au chien d'arrêt ou des battues. Je tiens à remercier également le lieutenant de loupeterie et toute son équipe pour leur dévouement, leur sérieux, et l'attachement qu'ils manifestent à la vie de notre Association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h30, elle est suivie du verre de l'amitié.

Le président

**à Villenave d'Ornon
Le 10/05/2012**

Le secrétaire